

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.775.111, un actif net de D : 14.757.692 et un bénéfice de la période de D : 171.931.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Décembre 2017, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2017, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Les disponibilités et les placements monétaires représentent au 31 Décembre 2017, 19,01% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
5. Par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société «SICAV –CROISSANCE » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à D : 27.894, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

La charge constatée durant le quatrième trimestre s'élève à D : 7.031, le cumul de la contribution prise en charge au 31 décembre 2017 s'élève à D : 27.894 et a été liquidé le 27 décembre 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ces questions.

Tunis, le 25 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille-titres	4	10 030 132,377	9 109 326,969
Actions et droits rattachés		9 060 111,181	8 194 176,377
Obligations et valeurs assimilées		247 845,000	263 721,000
Titres OPCVM		722 176,196	651 429,592
Placements monétaires et disponibilités		2 808 485,632	3 418 328,872
Placements monétaires	5	2 808 275,293	3 418 128,980
Disponibilités		210,339	199,892
Créances d'exploitation	6	1 936 493,092	697 000,579
TOTAL ACTIF		14 775 111,101	13 224 656,420
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	17 418,612	18 469,334
TOTAL PASSIF		17 418,612	18 469,334
ACTIF NET			
Capital	8	14 395 631,797	12 835 462,218
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		42,208	13,208
Sommes distribuables de l'exercice		362 018,484	370 711,660
ACTIF NET		14 757 692,489	13 206 187,086
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 775 111,101	13 224 656,420

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	9	3 442,400	377 100,480	3 978,163	374 373,514
Dividendes		-	364 122,080	810,163	361 312,514
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 442,400	12 978,400	3 168,000	13 061,000
Revenus des placements monétaires	10	37 113,362	139 390,125	30 935,959	119 130,597
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		40 555,762	516 490,605	34 914,122	493 504,111
Charges de gestion des placements	11	-25 659,370	-97 702,734	-23 350,920	-92 440,183
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 896,392	418 787,871	11 563,202	401 063,928
Autres charges	12	-8 540,892	-30 275,592	-5 133,001	-29 142,649
Contribution conjoncturelle	13	-7 030,890	-27 894,096	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		-675,390	360 618,183	6 430,201	371 921,279
Régularisation du résultat d'exploitation		-21,915	1 400,301	-37,510	-1 209,619
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-697,305	362 018,484	6 392,691	370 711,660
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		21,915	-1 400,301	37,510	1 209,619
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		109 456,822	922 664,679	50 497,416	297 430,766
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		63 445,965	373 219,775	6 125,417	122 593,601
Frais de négociation de titres		-296,059	-2 252,739	-30,178	-825,816
RESULTAT DE LA PERIODE		171 931,338	1 654 249,898	63 022,856	791 119,830

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017	Période du 01/10 au 31/12/2016	Période du 01/01 au 31/12/2016
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	171 931,338	1 654 249,898	63 022,856	791 119,830
Résultat d'exploitation	-675,390	360 618,183	6 430,201	371 921,279
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	109 456,822	922 664,679	50 497,416	297 430,766
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	63 445,965	373 219,775	6 125,417	122 593,601
Frais de négociation de titres	-296,059	-2 252,739	-30,178	-825,816
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-370 682,660-	-	-332 998,120
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-878,820	267 938,165	-1 354,010	19 168,740
Souscriptions				
- Capital	-	314 845,344	-	233 271,500
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-182,091	-	10 459,459
- Régularisation des sommes distribuables	-	2 724,723	-	619,551
Rachats				
- Capital	-792,396	-47 543,760	-1 277,500	-213 342,500
- Régularisation des sommes non distribuables	-64,509	-581,629	-39,000	-10 181,600
- Régularisation des sommes distribuables	-21,915	-1 324,422	-37,510	-1 657,670
VARIATION DE L'ACTIF NET	171 052,518	1 551 505,403	61 668,846	477 290,450
ACTIF NET				
En début de période	14 586 639,971	13 206 187,086	13 144 518,240	12 728 896,636
En fin de période	14 757 692,489	14 757 692,489	13 206 187,086	13 206 187,086
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	49 610	48 595	48 600	48 517
En fin de période	49 607	49 607	48 595	48 595
VALEUR LIQUIDATIVE	297,492	297,492	271,760	271,760
TAUX DE RENDEMENT	1,18%	12,28%	0,48%	6,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2017

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2017.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évaluées au 31 décembre 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à D : 10.030.132,377 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2017	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 178 604,144	9 060 111,181	61,39%
Actions		4 178 598,376	9 060 099,481	61,39%
Actions BIAT	12 000	304 906,261	1 457 136,000	9,87%
Actions Placements de Tunisie	23 736	463 544,527	966 292,560	6,55%
Actions UIB	62 500	675 250,000	1 401 144,088	9,49%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	660 729,600	4,48%
Actions BH	26 600	195 256,062	493 456,600	3,34%
Actions ATTIJARI BANK	40 000	367 570,394	1 456 800,000	9,87%
Actions Amen Bank	24 376	197 441,928	573 494,152	3,89%
Actions AIR Liquide	4 448	457 949,637	395 872,000	2,68%
Actions BTE	1 555	29 671,220	26 808,200	0,18%
Actions CIL	19 484	72 597,890	318 563,400	2,16%
Actions SPDIT SICAF	6 678	37 791,980	54 759,600	0,37%
Actions ATB	3 752	27 710,250	15 833,440	0,11%
Actions UBCI	997	39 071,271	24 735,570	0,17%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	103 902,156	0,70%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	234 500,000	1,59%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	49 468,940	0,34%
Actions S.F.B.T	35 935	401 432,480	709 536,575	4,81%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	117 066,600	0,79%
Droits		5,768	11,700	0,00%
Actions BT CP 138	4	2,772	3,600	0,00%
Actions BT CP 141	7	2,996	6,300	0,00%
Actions BT CP 132	2	-	1,800	0,00%
Actions SICAV		713 306,720	722 176,196	4,89%
SICAV RENDEMENT	7 028	713 306,720	722 176,196	4,89%
Obligations des sociétés		240 000,000	247 845,000	1,68%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	240 000,000	247 845,000	1,68%
TOTAL GENERAL		5 131 910,864	10 030 132,377	67,97%
Pourcentage par rapport au total des actifs				67,89%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2017 à D : 2.808.275,293 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 802 000,000	1 808 427,225		12,25%
Compte à terme au 02/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	126 000,000	127 177,053	N° 082142	0,86%
Compte à terme au 02/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	219 000,000	221 039,040	N° 082101	1,50%
Compte à terme au 02/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	86 000,000	86 800,719	N° 082088	0,59%
Compte à terme au 02/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	19 000,000	19 176,903	N° 082032	0,13%
Compte à terme au 03/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	57 000,000	57 524,812	N° 081877	0,39%
Compte à terme au 04/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	32 000,000	32 291,321	N° 081967	0,22%
Compte à terme au 05/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	55 000,000	55 495,018	N° 081805	0,38%
Compte à terme au 05/01/2018 (3 mois au taux de 4,720 %)	60 000,000	60 540,020	N° 081808	0,41%
Compte à terme au 15/03/2018 (3 mois au taux de 4,730 %)	58 000,000	58 096,207	N° 081787	0,39%
Compte à terme au 15/03/2018 (3 mois au taux de 4,730 %)	15 000,000	15 024,881	N° 081965	0,10%
Compte à terme au 27/03/2018 (3 mois au taux de 4,730 %)	132 000,000	132 054,738	N° 081944	0,89%
Compte à terme au 28/03/2018 (3 mois au taux de 4,730 %)	106 000,000	106 032,967	N° 001483	0,72%
Compte à terme au 29/03/2018 (3 mois au taux de 4,730 %)	837 000,000	837 173,546	N° 001533	5,67%
CERTIFICATS DE DEPOTS	998 950,268	999 848,068		6,78%
Certificat de dépôt au 01/01/2018 (10 jours au taux de 4,730 %)	499 475,134	499 952,931	Banque de Tunisie (a)	3,39%
Certificat de dépôt au 02/01/2018 (10 jours au taux de 4,730 %)	499 475,134	499 895,137	Banque de Tunisie (b)	3,39%
TOTAL	2 800 950,268	2 808 275,293		19,03%
Pourcentage par rapport au total des actifs		19,01%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 un montant de D : 1.936.493,092 contre D : 697.000,579 à la même date de l'exercice 2016, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Cessions titres à encaisser	17 980,004	6 134,637
Comptes à terme échus à encaisser	910 000,000	685 000,000
Certificat de dépôt échus à encaisser	1 000 000,000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	8 512,418	5 055,112
Dividendes à encaisser	0,670	810,830
TOTAL	<u>1 936 493,092</u>	<u>697 000,579</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 un montant de D : 17.418,612 contre D : 18.469,334 à la même date de l'exercice 2016, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Redevance CMF	1 241,192	1 121,266
Etat, retenue à la source	3 848,905	3 502,638
Commissaire aux comptes	11 928,515	13 445,430
Rémunération PDG	400,000	400,000
TOTAL	<u>17 418,612</u>	<u>18 469,334</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2017 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2016

Montant	12 835 462,218
Nombre de titres	48 595
Nombre d'actionnaires	16

Souscriptions réalisées

Montant	314 845,344
Nombre de titres émis	1 192
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(47 543,760)
Nombre de titres rachetés	(180)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	922 664,679
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	373 219,775
Frais de négociation de titres	(2 252,739)
Régularisation des sommes non distribuables	(763,720)

Capital au 31-12-2017

Montant	14 395 631,797
Nombre de titres	49 607
Nombre d'actionnaires	16

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.442,400 pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017, contre D : 3.978,163 pour la période allant du 01/10/2016 au 31/12/2016, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017	du 01/10 au 31/12/2016	du 01/01 au 31/12/2016
<u>Dividendes</u>				
- des actions	-	340 451,910	810,163	338 077,898
-des titres OPCVM	-	23 670,170	-	23 234,616
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
- intérêts	3 442,400	12 978,400	3 168,000	13 061,000
TOTAL	3 442,400	377 100,480	3 978,163	374 373,514

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 à D : 37.113,362 contre D : 30.935,959 pour la même période de l'exercice 2016, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017	du 01/10 au 31/12/2016	du 01/01 au 31/12/2016
Intérêts sur comptes à terme	17 816,818	70 220,849	15 537,410	58 199,438
Intérêts sur certificats de dépôt	19 296,544	69 169,276	15 398,549	60 931,159
TOTAL	37 113,362	139 390,125	30 935,959	119 130,597

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 à D : 25.659,370 contre D : 23.350,920 pour la même période de l'exercice 2016, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017	du 01/10 au 31/12/2016	du 01/01 au 31/12/2016
Commission de gestion	21 993,742	83 745,200	20 015,074	79 234,452
Rémunération du dépositaire	3 665,628	13 957,534	3 335,846	13 205,731
TOTAL	25 659,370	97 702,734	23 350,920	92 440,183

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 à D : 8.540,892 contre D : 5.133,001 pour la même période de l'exercice 2016 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017	du 01/10 au 31/12/2016	du 01/01 au 31/12/2016
Redevance CMF	3 665,628	13 957,534	3 335,846	13 205,731
Honoraires commissaire aux comptes	3 570,888	10 412,007	513,636	10 045,029
Rémunération du PDG	1 200,000	4 800,000	1 200,000	4 800,000
TCL	104,376	1 106,051	83,519	1 051,089
Autres	-	-	-	40,800
TOTAL	8 540,892	30 275,592	5 133,001	29 142,649

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.